Roche la Molière
ville positive

OFFRE CDD– REMPLACEMENT Professeur de guitare du 1er septembre 2025 au 30 juin 2026

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE : sous l'autorité du directeur du C2M

DESCRITIF DE L'EMPLOI : Remplacement du Professeur de guitare (congé maternité et congé parental). Placé sous l'autorité du directeur du C2M

MISSIONS PRINC.	ACTIVITES/TACHES DE TRAVAIL :

- Assurer un enseignement théorique et pratique à des enfants et des adultes.
- Assurer l'enseignement en cours individuel et atelier.
- Diriger l'ensemble de guitares de l'établissement.
- Préparer des actions de diffusion et de création avec les élèves.
- Engager un suivi régulier des études, et impliquer les parents dans la scolarité de l'élève.
- Identifier, expérimenter voire appliquer de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques
- Participer au plan de formation et de concertation pédagogique départemental.
- Diriger l'ensemble de guitares de l'établissement.
- Réaliser la veille artistique et la mise à niveau de sa pratique

CONTRAINTES LIÉES AU POSTE :

- Horaires de travail organisés principalement le soir (cours les mardis et mercredis plus un jour à définir).
- Disponibilité et mobilité.
- Contraintes horaires et de congés (respect du calendrier scolaire).
- Respect de la déontologie de l'enseignement et sens du service public.

PROFIL :

- Diplôme d'État ou équivalent voire DEM
- Ponctualité et assiduité.
- Autonomie dans la conduite des activités d'enseignement.
- Être un bon pédagogue et susciter la curiosité et l'engagement artistique de l'élève.
- Savoir communiquer, enseigner, conseiller et évaluer.
- Savoir élaborer et conduire un projet.
- Avoir la capacité à enseigner sa spécialité en cours collectif (principe des ateliers)

SITES DE TRAVAIL :
- Salles de cours du Centre Musical Municipal
- Déplacements possibles en fonction des lieux d'activités (salle de concerts, lieux divers pour les animation, formations et réunions pédagogiques départementales)

DUREE DE TRAVAIL : 16h de durée hebdomadaire soit un 80% ETP.
Il est possible de postuler pour l'ensemble ou une partie des heures.

Poste à pourvoir le : 1er septembre 2025
Date limite de candidature : 30 juin 2025

CANDIDATURES :
Envoyer CV + lettre de motivation manuscrite > adressés à Monsieur le Maire
2 rue Gambetta 42230 ROCHE LA MOLIERE
ou à scanner à recrutement@rochelamoliere.fr

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
auprès du directeur du C2M :
Hervé FREYCENON hfreycenon@rochelamoliere.fr ou au 06.07.76.39.95.

ou d'Arnaud BERNARD, directeur du service Ressources Humaines, de préférence par mail à abernard@rochelamoliere.fr ou au 04.77.90.77.12.